

CONSOMMATION Tabac

Les ventes de cigarettes divisées par deux en vingt ans

Le nombre de fumeurs n'a jamais été aussi bas en France. Une évolution qui doit beaucoup à la hausse significative du prix du tabac.

Le seuil est symbolique. Avec la nouvelle hausse du prix du tabac début novembre, le tarif de certains paquets de cigarettes dépasse désormais les 10 euros. Et si pour l'instant seuls certains paquets de Gitanes et de Gauloises sont concernés, la plupart des autres marques devraient suivre l'an prochain. Deux hausses sont déjà prévues dans le projet de loi de finances pour 2020, qui devraient renchérir le prix du paquet de 90 centimes. Rares seront alors les paquets sous la barre des 10 euros.

Pour le gouvernement, c'était l'objectif à atteindre. Dès juillet 2017, la nouvelle ministre de la Santé s'était prononcée pour une augmentation significative du prix du tabac. « Pour que la hausse du prix du tabac soit efficace, il faut que cette hausse soit importante », avait justifié Agnès Buzyn.

La démarche a déjà porté ses

fruits. Ces deux dernières années, environ 1,6 million de Français ont abandonné la cigarette. La proportion de fumeurs quotidiens, qui oscillait depuis une dizaine d'années aux alentours de 29 %, a même reflué à 25,4 % l'an dernier, selon l'agence Santé publique France. La baisse est particulièrement prononcée chez les jeunes hommes.

Explosion des recettes fiscales

D'autres facteurs que le prix du paquet ont certes pu jouer – notamment le développement de la cigarette électronique ou la prise de conscience des dangers du tabac. Mais les courbes du prix du paquet et des ventes de cigarettes sont éloquentes : plus la première augmente, plus les secondes diminuent... En une vingtaine d'années, le nombre de cigarettes vendues dans l'Hexagone a été divisé par deux. Au début des années 2000, il s'écoulait entre 6 et 7 milliards de cigarettes chaque mois en France. Actuellement, on flirte plutôt avec les trois milliards., selon l'Observatoire français des



Le tarif de certains paquets dépasse désormais les 10 euros.

Photo AFP

drogues et toxicomanies. Le phénomène est similaire pour le tabac à rouler, dont les ventes enregistrent un recul inédit depuis l'augmentation de tarifs de ces dernières années. Les ventes de traitements d'aide à l'arrêt, elles, explosent : elles ont doublé en cinq ans.

Mais la flambée du tabac ne fait pas du bien qu'aux poumons des fu-

meurs (du moins ceux qui arrêtent) : les taxes sur le tabac, qui représentent plus 82 % de son prix, ont rapporté l'an dernier près de 13 milliards d'euros à l'État, soit 900 millions de plus que prévu. Avec la TVA, elles devraient atteindre les 16 milliards l'an prochain. La quasi-totalité de ces sommes sont reversées à la Sécurité sociale.

J.-M. L.

EN BREF

VIOLENCES URBAINES

Chanteloup : Philippe fustige des « imbéciles »
Édouard Philippe a fustigé lundi une « petite bande d'imbéciles et d'irresponsables » qui a pris pour cible des policiers et un chapiteau de cirque lors d'une soirée de violences urbaines, samedi, à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Mais, pour le chef de file des sénateurs Les Républicains, Bruno Retailleau « ce sont des criminels qui veulent affaiblir la République. Tant que les réponses politique et pénale seront aussi faibles, cette situation ne changera pas ». Deux individus, dont un mineur, ont été interpellés et étaient toujours en garde à vue lundi après-midi.

ÉLEVAGE

Des troubles d'origine électrique inquiètent

Une douzaine d'éleveurs de plusieurs régions de France vont engager des procédures judiciaires pour faire reconnaître d'importants troubles, selon eux d'origine électrique, ayant un grave impact sur leur santé et celle de leurs animaux. En cause selon eux : l'installation d'une antenne relais, d'une ligne à haute tension, d'éoliennes, d'un transformateur électrique, d'un parc photovoltaïque... à proximité de leurs élevages. Une douzaine de plaintes pour trouble anormal de voisinage seront déposées d'ici à mars 2020 afin d'obtenir des indemnités.

CONCURRENCE

Une collusion entre Casino et Intermarché ?

La Commission européenne a ouvert lundi une enquête sur une possible collusion entre les deux grands distributeurs français, Casino, et Les Mousquetaires (Intermarché) en violation des règles de concurrence de l'UE. L'exécutif européen craint que Casino et Intermarché, qui ont créé une centrale d'achats commune baptisée INCAA, en novembre 2014, aient notamment coordonné leurs politiques de prix à l'égard des consommateurs.

ANIMAUX

Un louveteau capturé dans une station de ski

Un jeune louveteau, aperçu à plusieurs reprises dans la station de sports d'hiver de Valberg aux portes du parc national du Mercantour, a finalement été capturé et placé en observation. Des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), après avoir espéré que l'animal, apparemment affaibli, retournerait seul dans la nature, ont pu s'approcher de lui samedi matin pour le capturer. « Après une période d'observation, les autorités environnementales verront s'il peut être relâché. L'animal a vocation à vivre en milieu naturel et ce n'est pas normal pour un loup d'être là », a indiqué le préfet.

SANTÉ Bien-être

La kinésiologie, une arme pour lutter contre le stress

Stress, tensions, manque de concentration, difficultés relationnelles ou professionnelles, manque de sommeil... En dehors des traitements médicamenteux, d'autres formes de soins peuvent aussi vous aider à améliorer votre bien-être au quotidien. Parmi elles, la kinésiologie, inventée dans les années 60 aux États-Unis par un chiropracteur, qui propose d'accompagner toute personne vers un meilleur équilibre sur les plans mental, émotionnel, physique et énergétique.

La pratique nécessite au minimum 600 heures de formation, sanctionnées par l'obtention d'un certificat.

L'Organisation mondiale de la santé définit le kinésologue comme étant « un professionnel de la gestion du stress et de la prévention en matière de santé ». Dans son cabinet, il va utiliser principalement des tests musculaires afin de dénouer des blocages énergétiques.

« L'objectif d'une séance de kinésiologie est d'aider la personne qui consulte à mieux s'adapter à la réalité qui l'entoure, en l'aidant à identifier les causes de conflits et de mal-être intérieur, source de



En dehors des traitements médicamenteux, d'autres formes de soins peuvent aussi vous aider à améliorer votre bien-être au quotidien.

Photo d'illustration Angelo ESSLINGER / Pixabay

tensions physiques ou psychiques, puis en libérant le poids des charges émotionnelles associées » précise Sarah Alimondo, présidente du syndicat national des kinésologues. Les tests musculaires ne sont pas douloureux : « Il s'agit d'une pression douce,

exercée le plus souvent sur un muscle du bras, qui indique la présence ou l'absence d'un stress en lien avec l'objectif qui a été déterminé. Cela permet de faire pleinement participer la personne par une auto-observation consciente de ce qui se passe en

elle, l'amenant ainsi à devenir actrice de son propre changement ».

Une séance de kinésiologie dure entre 30 et 75 minutes. Son coût peut varier entre 30 et 60 euros. Non remboursée, la consultation peut toutefois être prise en charge par certaines mutuelles, dans le cadre d'un forfait limité. En général, trois séances suffisent, à raison d'une toutes les trois semaines.

Ni une médecine ni une thérapie

Attention : la kinésiologie n'est ni une médecine, ni une thérapie. « Elle ne promet jamais la guérison de tel ou tel symptôme ou maladie, mais elle peut s'envisager davantage comme une approche éducative et préventive de santé », assure Sarah Alimondo.

La Fédération française de kinésiologie ajoute : « Le kinésologue n'établit aucun diagnostic médical, ne prescrit pas et ne traite pas. Il ne demande jamais de suspendre un traitement. Il apporte un complément éventuel aux professionnels de santé dans le domaine de la gestion du stress et des émotions ».